

1000

Procès-verbal de la COMMISSION NATIONALE DES ETUDIANTS ET DES ETUDIANTES de la
FEDERATION DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES COLLEGIALES DU QUEBEC tenue au CEGEP
de François-Xavier Garneau en avril 1983.

00- Ouverture de l'assemblée

01- ELECTION A LA PRESIDENCE

Rivière-du-Loup propose que Jean St-Laurent soit président
Lévis-Lauzon propose que Dominique Alary soit président
F-X Garneau propose que Suzanne Roy soit présidente
Jean St-Laurent refuse
Dominique Alary accepte
Suzanne Roy refuse
Dominique Alary est élu par acclamation

02- ELECTION AU SECRETARIAT

F-X Garneau propose que Suzanne Roy soit secrétaire d'assemblée
Lévis-Lauzon propose que Ronald Lefrançois soit secrétaire d'assemblée
Suzanne Roy refuse
Ronald Lefrançois refuse
Réouverture des mises en candidatures
Rimouski propose que Suzanne Roy soit secrétaire d'assemblée
Lévis-Lauzon propose que Ghyslain Lacasse soit secrétaire d'assemblée
Suzanne Roy refuse
Ghyslain Lacasse accepte
Ghyslain Lacasse est élu par acclamation.

03- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les services collectifs de Ste-Foy propose que l'ordre du jour soit adopté
tel que modifiée. Rivière-du-Loup appuie.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

04- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

C.N.E. du 22 février 1983

Lévis-Lauzon propose que le procès-verbal du 22 février 1983 soit adopté.
Rivière-du-Loup seconde.
F-X Garneau demande le vote
ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

C.N.E. du 4,5 et 6 mars 1983

Rimouski propose que le procès-verbal du 4,5 et 6 mars 1983 soit adopté.
Lévis-Lauzon seconde.
F-X Garneau demande le vote.
ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

CNE des 15,16 et 17 avril 1983

Lévis-Lauzon propose que le procès-verbal des 15,16 et 17 avril 1983 soit adopté. Rimouski seconde.
ADOPTE A L'UNANIMITE.

05- SUITES AUX PROCES-VERBAUX

Suites au procès-verbal des 15,16 et 17 avril 1983

Rivière-du-Loup propose que la lettre concernant le sommet québécois de la jeunesse soit faite et qu'un membre de l'exécutif de la F.A.E.C.Q. s'en charge.

Amendement

F-X Garneau propose que Charles Gallant se charge d'écrire la lettre.
Lévis-Lauzon seconde.
L'amendement est ADOPTE A L'UNANIMITE.

06- DISCOURS DE LA SECRETAIRE GENERALE

07- TOUR DES INSTITUTIONS

FRANCOIS-XAVIER GARNEAU

Demande d'être contacté plus à l'avance quand il y aura une CNE.
Ils ont fondé un projet a but non-lucratif, un genre de stage dans lequel chaque étudiant(e) serait rémunéré(e)
Puisqu'il n'y aura pas de C.A. avant la fin de l'année, la perception des cotisations sera faite.
Pour la cotisation à la F.A.E.C.Q., elle n'est pas encore décidée. La cotisation à la F.A.E.C.Q. sera prise à la source.

LEVIS-LAUZON

Ils ont perçu la cotisation étudiante normalement.
La cotisation est fixée à \$18.00 et \$0.75 à la source pour la F.A.E.C.Q. donc, un total de \$18.75.
Le syndicat des professeurs du CEGEP semble en réaction à la F.A.E.C.Q.
Le comité femme va en déperissant, aucune femme ne semble s'y intéressé vraiment.

RIMOUSKI

Depuis l'assemblée générale pour le calendrier scolaire, les assemblées sont moins fortes. Les cotisations seront perçues l'an prochain mais, les étudiants sont de plus en plus informés qu'ils peuvent venir chercher l'argent de leur cotisation étudiantes. L'association rencontre de gros problèmes concernant la régie interne, probablement des détournements de fond. L'association n'a pas l'intention de prendre les cotisations →

de la F.A.E.C.Q. à la source. La cotisations pour la F.A.E.C.Q. sera décidé en septembre.

SERVICES COLLECTIFS DE STE-FOY

Le prix fixé pour la cotisation à la F.A.E.C.Q. sera de \$0.50 par étudiants, ce qui représente un total de \$2 500.00. Les étudiants payent \$10. pour les comités et \$5. pour l'association étudiante. Il y aura 50% du \$5. et du \$10 qui seront versés au mois de juillet.

RIVIERE-DU-LOUP

Il y a beaucoup de problèmes à l'exécutif tous les membres s'en vont. Il y a eu une assemblée générale pour élire un comité exécutif provisoire pour l'été. La cotisation pour la F.A.E.C.Q. sera décidé en septembre et sera perçu à la source. Plusieurs étudiants demandent leurs cotisations.

08- SUBVENTION GOUVERNEMENTALE

Nous avons la possibilité de faire une demande de subvention, par un plan triénel. Nous aurions \$25 000.00 cette année et une baisse de 20% pendant les deux autres années.

09- BOURSES SPECIALES

Une bourse spéciale est offerte pour les permanents élus des associations étudiantes nationales.

Les services collectifs de Ste-Foy propose que les membres se prononcent à savoir qui sont les personnes du comité exécutif qui seraient les plus apte à bénéficier des bourses disponibles.

Lévis-Lauzon seconde.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Les personnes ayant une disponibilité pour la F.A.E.C.Q. sont: Suzanne Roy, Charles Gallant, Christine Levesque et Sylvain Tanguay.

Par ordre les personnes pouvant bénéficier de la bourse sont: Suzanne Roy, Charles Gallant, Christine Levesque et Sylvain Tanguay.

F-X Garneau propose l'ajournement à 12H40 et la reprise à 14H50.

ADOPTE A L'UNANIMITE

REOUVERTURE A 14H50

Ghyslain Lacasse démissionne de son poste comme secrétaire d'assemblée.

Rimouski propose Suzanne Roy au poste de secrétaire d'assemblée.

ELUE PAR ACCLAMATION.

Rivière-du-Loup propose le huis-clos étudiant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Informations et discussions sur le point. *

Les services collectifs de Ste-Foy propose la levée du huis-clos.
Lévis-Lauzon appuie.
ADOPTE A L'UNANIMITE.

Les services collectifs de Ste-Foy propose que toutes les associations étudiantes collégiales du Québec puissent profiter des avantages du C.I.P.E.Q. inc., si toutefois leur participation n'entraînent pas de frais supplémentaire à la F.A.E.C.Q.
Rivière-du-Loup appuie.

Proposition prévilégiée (dilatoire)

Rivière-du-Loup propose la mise en dépôt de la proposition principale.
ADOPTE A L'UNANIMITE

Considérant que le CIPEQ est un organisme de la F.A.E.C.Q.
Considérant que les bénéficiaires de la CIPEQ doivent, avant tout, être des membres de la F.A.E.C.Q.
Considérant que le CIPEQ a comme premier objectif l'aide pédagogique possible à l'ensemble des étudiants et étudiantes

Il est proposé par Rivière-du-Loup que soit bénéficiaire de la CIPEQ toutes les associations étudiantes collégiales et que l'utilisation des services du CIPEQ par des associations étudiantes non-membres de la F.A.E.C.Q. ne soit possible qu'à condition qu'ils n'entraînent aucun coût supplémentaires pour la F.A.E.C.Q.
Appuyé par les services collectifs de Ste-Foy.

Proposition prévilégiée (dilatoire)

Lévis-Lauzon propose la mise en dépôt de la proposition principale.
ADOPTE A L'UNANIMITE.

Lévis-Lauzon propose que le projet estival de la F.A.E.C.Q. soit supervisé par le comité exécutif et redevable devant la C.N.E.
Rimouski appuie.
F-X Garneau demande le vote.
Pour: 4 Contre: 1 Abstention: 0
ADOPTE A LA MAJORITE.

Rimouski propose que pour le projet estival, il y ait un(e) responsable général(e) et deux coordonnateurs(trices) régionaux; un(e) pour la région de Québec et un(e) pour la région de l'Est du Québec.
Lévis-Lauzon appuie.
Rivière-du-Loup demande la question préalable.
l'assemblée est prête à voter.
Pour: 4 Contre: 1 Abstention: 0
ADOPTE A LA MAJORITE.

Lévis-Lauzon propose que pour être éligible (pour travailler sur le projet estival ...) les gens devront:

- être étudiant(e)
- faire partie d'une association membre de la F.A.E.C.Q.
- être disponible pendant toute la période estival
- un recherchiste par association étudiante locale membre
- les deux coordonnateurs(trices) régionaux doivent venir de leurs régions respectives
- que le/la coordonnateur(trice) général(e) ne vienne pas du même CEGEP que l'un des deux coordonnateur(trice) régionaux

Rivière-du-Loup appuie

ADOPTE A L'UNANIMITE

Rimouski propose que le comité de sélection soit composé des trois coordonnateurs(trices), de la secrétaire générale de la F.A.E.C.Q. et d'un membre du comité exécutif de l'association étudiante locale.

Rivière-du-Loup appuie

Lévis-Lauzon demande la question préalable

Les associations sont prêtes à voter.

Pour: 4

Contre: 0

Abstention: 1

ADOPTE A LA MAJORITE

Rimouski propose que l'on passe aux élections des divers postes pour le projet estival, donc aux postes des trois coordonnateurs(trices)

Les services collectifs de Ste-Foy.

ADOPTE À L'UNANIMITE

Election d'un(e) président(e) d'élection

Lévis-Lauzon propose Dominique Alary

Rimouski propose Alain Tellier

Dominique Alary refuse

Alain Tellier accepte

Alain Tellier est élu par acclamation.

Coordonnateur (trice) général(e)

Rivière-du-loup propose André Comeau

Il accepte

André Comeau est élu par acclamation.

Coordonnateur(trice) pour la région de Québec

Rivière-du-Loup propose Denis Alain

Il accepte

Denis Alain est élu par acclamation

Coordonnateur(trice) pour la région de l'Est du Québec

Lévis-Lauzon propose Dominique Alary
Lévis-Lauzon propose Sylvain Tanguay
Ils acceptent

Lévis-Lauzon demande le vote par scrutin secret.

Dominique Alary est élu

Alain Tellier cède sa place à Dominique Alary.

11- UTILISATION DE M.E.D.

François-Xavier Garneau propose que chaque association membre dresse une liste des professeurs M.E.D. et de leur spécialité, afin de pouvoir les utiliser en septembre dans le cadre du C.I.P.E.C.
Rimouski appuie
ADOpte A L'UNANIMITE.

Lévis-Lauzon propose un ajournement jusqu'à 19H00.
L'assemblée est ajournée à 17H55.
L'assemblée reprend à 19H20.

12- CADRE JURIDIQUE

François-Xavier Garneau propose que la F.A.E.C.Q. fasse valoir en commission parlementaire le fait que le secondaire doit être inclus dans une législation concernant les associations étudiantes du Québec.
Rimouski appuie.
Les services collectifs de Ste-Foy demande la question préalable.
L'assemblée est prête à voter.
ADOpte A L'UNANIMITE.

Proposition prévilégiée

Lévis-Lauzon propose que l'on passe au point 16 et 17, c'est-à-dire "Marche des sans emploi et siège social" dès maintenant.
Les services collectifs de Ste-Foy appuie
ADOpte A L'UNANIMITE.

16- MARCHE DES SANS EMPLOI

Rimouski propose que soit mandater Philippe Richard pour monter et diffuser de l'information concernant cette marche.
François-Xavier Garneau appuie
ADOpte A L'UNANIMITE

17- SIEGE SOCIAL

Les services collectifs propose de remettre le point à la prochaine CNE.
François-Xavier Garneau appuie.
Rivière-du-Loup demande la vote.

Pour	4
Contre	1
Abstention	0

ADOpte A LA MAJORITE

L'assemblée est ajournée jusqu'à demain matin 9H00.
L'assemblée est ajournée à 20H15

Réouverture de l'assemblée à 10H00

13- PROJET DE COMMUNICATION OPTION INFORMATIQUE

Philippe Richard explique le point et nous présente un document (annexe I)

François-Xavier Garneau propose que les associations étudiantes membres de la F.A.E.C.Q. acceptent les principes d'un projet de communication option informatique et que l'on mandate le secrétaire à la recherche et à la documentation de la F.A.E.C.Q. pour voir à la concrétisation du projet de communication option informatique.

Rimouski appuie.

Rivière-du-Loup demande le vote.

Pour	3
Contre	0
Abstention	2

ADOPTE A LA MAJORITE.

Proposition prévilégiée

Lévis-Lauzon propose un ajournement jusqu'à 13H00.

ADOPTE

L'assemblée ajourne à 11H50.

Réouverture de l'assemblée à 13H00

14- MANIFESTE ETUDIANT

Lévis-Lauzon propose que l'on mette en dépôt le document "A la croisée des chemins, Faire évoluer le contenu du discours" et que l'on mandate l'exécutif pour préparer un document promotionnel.

Rivière-du-Loup appuie.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

15- SOGEOUIPE

Point d'information présenté par Philippe Richard.

18- VARIA:

A) SOMMET QUEBECQIS DE LA JEUNESSE

Point d'information présenté par Christine Levesque.

Vote indicatif:

Si oui ou non la F.A.E.C.Q. doit être membre auxiliaire du S.Q.J.

Oui	0
Non	4
Indécis	1

Le point varia est fermé.

Proposition privilégiée

François-Xavier Garneau propose la mis en dépôt du point "Levée de l'assemblée."

ADOPTE A L'UNANIMITE

Proposition privilégiée

François-Xavier Garneau propose que l'on ajoute à l'ordre du jour le point "Membre auxiliaire au S.Q.J."

Lévis-Lauzon appuie.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

19- MEMBRE AUXILIAIRE DU S.Q.J.

Rimouski propose que l'on reconsidère le vote de la CNE du 4,5 et 6 mars concernant le S.Q.J.

Lévis-Lauzon appuie

Pour	4
Contre	0
Abstention	1

Les services collectifs de Ste-Foy propose que la F.A.E.C.Q. remercie et accepte la nomination de membre auxiliaire du S.Q.J. et qu'elle invite les membres à colla prer de près la démarche du S.Q.J.

Matane appuie.

Pour	1
Contre	3
Abstention	1

REJETEE A LA MAJORITE

Lévis-Lauzon propose que la F.A.E.C.Q. remercie le S.Q.J. pour son invitation et que l'on refuse la nomination de membre auxiliaire du S.Q.J. et que l'on invite le Sommet à prendre contact avec les associations locales pour obtenir un appui à leur projet.

Rivière-du-Loup appuie

François-Xavier Garneau demande le vote

Pour	4
Contre	0
Abstention	1

ADOPTEE A LA MAJORITE

Rivière-du-Loup propose que l'on ramène le point "levée de l'assemblée"

ADOPTE A L'UNANIMITE

20- LEVÉE DE L'ASSEMBLEE

François-Xavier Garneau propose la levée de l'assemblée.

ADOPTE A L'UNANIMITE

L'assemblée est levée à 15H00.